

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Parlement de la Transition : le deux Chambres

DE toute évidence, celle-ci reflète le caractère inclusif accolé au processus amorcé le 30 août dernier dans notre pays.

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

LES choses sont allées très vite. Quarante-huit heures après la publication de la liste des membres du gouvernement de la Transition par le Premier ministre Raymond Ndong Sima, le Porte-parole du Comité pour la Transition et la Restauration des institutions (CTRI), le lieutenant-colonel, Ulrich Manfoumbi Manfoumbi, a rendu publique la composition des bureaux des deux Chambres du Parlement de la Transition. Cette annonce était très attendue par les populations. Tant le Sénat et l'Assemblée nationale de la Transition sont appelés à jouer un rôle majeur dans le processus actuel, découlant de la prise effective du pouvoir par les forces de défense et de sécurité (FDS) le 30 août dernier. Et le moins que l'on puisse dire est que ces deux bureaux sont, fort logiquement, au diapason de la démarche inclusive prônée par les autorités de la Transition. Tant on y retrouve les figures de poids de l'ancienne majorité, l'ex-opposition ainsi que des ténors de la société civile, des officiers généraux et supérieurs des FDS et un représentant des confessions

Cette annonce était très attendue par les populations. Tant le Sénat et l'Assemblée nationale de la Transition sont appelés à jouer un rôle majeur dans le processus actuel, découlant de la prise effective du pouvoir par les forces de défense et de sécurité (FDS) le 30 août dernier.

religieuses. Bref, l'ensemble des forces vives de la Nation. Dans cet esprit, Paulette Missambo, femme politique très en vue, candidate à la dernière élection présidentielle, première dame à diriger un parti politique de premier plan de l'opposition dans notre pays, hérite du Plateau (lire par ailleurs).

Dans le même temps, Jean-François Ndongou, plusieurs fois membre du gouvernement, élu à de nombreuses reprises au palais Léon-Mba, hiérarque de l'ancien parti au pouvoir, occupera le Perchoir.

Deux personnalités politiques de poids dont les charges sont incompatibles avec l'exercice de tout autre mandat ou responsabilité au cours de la Transition. Entendu qu'au regard de l'article 52 de la Charte de la Transition, "elles ne sont pas éligibles à l'élection présidentielle qui sera organisée pour marquer la fin de la Transition" (lire par ailleurs). En tout état de cause, l'on est en droit de s'attendre à une vie parlementaire de la Transition dense et riche. On peut raisonnablement présager, au regard des profils des membres des bureaux du Sénat et de l'Assemblée nationale, de la qualité et de la diversité des opinions qui devraient caractériser leurs échanges.

En ce sens, 3e vice-président du Sénat, Marc Ona Essangui, défenseur devant l'éternel de la cause environnementale dans notre pays, et le 4e vice-président de l'Assemblée nationale, Geoffroy Fouboula Libeka Makosso, devraient donner libre cours à leurs sensibilités respectives. De même que le révérend pasteur Georges Bruno Ngoussi au palais Omar Bongo Ondimba.

Ceci dit, les bureaux sont les organes directeurs des deux Chambres du Parlement de la Transition. Avec pour charges : la direction des débats, l'organisation du fonctionnement des différents services, etc.

Pour autant, d'aucuns ont relevé l'absence des questeurs et des secrétaires.



Jean-François Ndongou



Paulet

PARLEMENT DE LA TRANSITION	
ASSEMBLÉE NATIONALE	SÉNAT
PRÉSIDENT	PRÉSIDENTE
Jean-François NDONGOU	Paulette MISSAMBO
Vice-présidents	Vice-présidents
1• François NDONG OBIANG	1• Luc OYOUBI
2• Gabriel MALLY HODJOUA	2• Jean EKOUA
3• Florentin MOUSSAVOU	3• Marc ONA ESSANGUI
4• Geoffroy FOUMBOULA LIBEKA	4• Georges Bruno NGOUSSI

